

## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 06 juillet 2023

n° 135-23 C

**Objet :** *RS - Approbation du versement de subventions pour l'organisation du festival Les petits baroudeurs Chambéry Montagnes, de Chambéry quelle histoire et du Biathlon summer tour*

- date de convocation le 30 juin 2023
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi six juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Compôte, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 45

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu
<b>Barby</b>	
<b>Bassens</b>	Martine Lambert
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Walter Sartori - Corinne Charles - Franck Morat
<b>Cognin</b>	
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
<b>La Thuile</b>	
<b>Le Châtelard</b>	Vincent Boulnois
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	Philippe Ferrari
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	
<b>Sonnaz</b>	
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 22

de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Brigitte Bochaton à Philippe Gamen - de Claudine Bonilla à Gaëtan Pauchet - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Pierre Brun à Jimmy Bâabâa - de Philippe Cordier à Benoit Perrotton - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Sabrina Haerincq à Corinne Charles - de James Hallay à Josette Rémy - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Jean-Pierre Fressoz - de Thierry Repentin à Aurélie Le Meur - de Farid Rezzak à Isabelle Dunod - de Daniel Rochaix à Eric Delhommeau - de Alain Saurel à Jean-Maurice Venturini - de Bruno Stellian à Jean-Marc Léoutre - de Alain Thieffinat à Martine Lambert - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Céline Vernaz à Luc Berthoud - de Philippe Vuillermet à Marie Bénévise

- conseillers excusés : 14

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Christian Gogny - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Christophe Pierretton - Dominique Pommat - Damien Regairaz - Thierry Tournier

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## **Conseil communautaire du 06 juillet 2023**

délibération n° 135-23 C

objet **RS - Approbation du versement de subventions pour l'organisation du festival Les petits baroudeurs Chambéry Montagnes, de Chambéry quelle histoire et du Biathlon summer tour**

---

Serge Tichkiewitch, vice-président chargé du tourisme et des activités de loisirs, indique que Grand Chambéry entend apporter un soutien financier à des événements d'envergure se tenant sur le territoire de l'agglomération et qui contribuent au rayonnement de l'agglomération.

Grand Chambéry au titre du développement touristique, et Grand Chambéry Alpes Tourisme au titre de et la promotion touristique, sont régulièrement sollicités pour soutenir l'organisation d'événements sportifs, culturels et patrimoniaux.

Pour l'été 2023, les demandes portent sur trois événements qui ont pour but de :

- promouvoir la destination de l'agglomération auprès de ses publics cibles,
- développer la notoriété,
- soutenir la création locale et l'animation de la ville centre.

Les critères d'évaluation des engagements pris en compte par Grand Chambéry et son office de tourisme sont les suivants :

- portée de l'événement,
- nature de la filière / pratique / thématique (lien avec les filières prioritaires),
- cohérence avec les valeurs portées par la marque de destination Chambéry Montagnes,
- retombées économiques et d'image,
- public attendu,
- impact environnemental.

Une attention particulière est demandée à chaque organisateur sur les éléments suivants :

- s'inscrire dans une démarche de respect environnemental de la destination (déchets, sensibilisation...),
- favoriser la complémentarité entre la vallée et la montagne,
- favoriser l'inclusion, la transmission, la sensibilisation des jeunes publics et le recours aux circuits courts,
- favoriser la participation des habitants.

### **3<sup>e</sup> édition du festival Les petits baroudeurs Chambéry Montagnes**

Elle se déroulera du 7 au 10 juillet 2023 à Saint-François-de-Sales et Chambéry.

Sont attendues 100 familles avec enfants de 0 à 12 ans, soit 500 personnes, pendant 3 jours et 2 nuits sur la porte de Saint-François-de-Sales.

Le festival réunira plus de 20 activités « nature à vivre en tribu ». Les familles baroudeuses transmettront leurs expériences aux familles urbaines en quête d'inspiration, avec comme finalité le respect des montagnes qui sont certes un grand terrain de jeux, mais aussi et surtout un cadre habité et vivant à découvrir et à respecter.

Pour la première fois cette année, auront lieu :

- une soirée de lancement du festival le 7 juillet au Pathé de Chambéry, avec la diffusion de films d'aventure en famille,
- une journée proposée aux excursionnistes et habitants de la destination Chambéry Montagnes « Ze Journée », le 8 juillet.

L'objectif est de promouvoir la destination auprès de jeunes familles urbaines, cible prioritaire de la destination.

Le montant sollicité pour le partenariat est de 7 500 €.

### **Chambéry quelle histoire**

Cet événement, qui se tiendra du 11 au 27 août 2023 à Chambéry, est un spectacle de théâtre de rue dans le centre historique de Chambéry. L'office de tourisme co-anime la campagne de communication.

Cette déambulation démarre place Grenette, au cœur de Chambéry, se poursuit dans les célèbres « allées » médiévales, fait une pause à la place Saint-Léger, et trouve sa conviviale conclusion à proximité de la cathédrale Métropole.

Les spectateurs-acteurs sont partagés en deux clans (notables et gens du peuple). Ils arpenteront les allées et places de la ville pour vivre l'histoire de Chambéry et de la Savoie de manière insolite.

L'objectif est d'accompagner le déploiement de l'événement qui met en valeur le patrimoine et l'histoire de la ville centre, capitale de la Savoie, pour cette première édition.

Le montant sollicité pour ce partenariat est de 2 500 €.

### **Biathlon summer tour**

Cet événement, qui se déroulera du 15 au 17 septembre 2023 à la Féclaz (commune des Déserts), est une manche officielle du championnat de France de biathlon ski roues.

Les 500 meilleurs biathlètes français sont attendus sur le plateau de Savoie Grand Revard, qui marque traditionnellement la dernière ligne droite avant le début de la saison hivernale.

10 à 15 000 spectateurs sont attendus pour cette première édition.

L'objectif est de développer la notoriété de Savoie Grand Revard, premier domaine de ski nordique de France, qui se pratique également l'été.

Le montant sollicité pour ce partenariat est de 7 500 €.

Compte tenu de la cohérence des événements proposés, qui cadrent avec l'ambition de développement touristique portée par Grand Chambéry, il est proposé d'accorder un soutien financier pour l'organisation de ces trois événements.

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code du tourisme,

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de tourisme,

**Vu** les demandes des associations porteuses des événements,

**Vu** l'avis de la commission tourisme du 29 juin 2023,

### ***Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :***

**Article 1 :** **accorde** le versement d'une participation financière sous forme de subvention d'un montant de 7 500 € à l'association Barouder en famille, pour l'organisation du festival Les petits baroudeurs Chambéry Montagnes qui se tiendra du 7 au 10 juillet 2023,

**Article 2 :** **accorde** le versement d'une participation financière sous forme de subvention d'un montant de 2 500 € à Chambéry quelle histoire, pour l'organisation de l'événement Chambéry quelle histoire qui se tiendra du 11 au 27 août 2023,

**Article 3 :** **accorde** le versement d'une participation financière sous forme de subvention d'un montant de 7 500 € à l'association du Club des sports de la Féclaz, pour l'événement Biathlon summer tour qui se tiendra du 15 au 17 septembre 2023,

**Article 4 :** **autorise** le président ou son représentant à signer les conventions de partenariat correspondantes à intervenir,

**Article 5 :** **dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.

# ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **135-23 C**

Objet de l'acte :	RS - Approbation du versement de subventions pour l'organisation du festival Les petits baroudeurs Chambéry Montagnes, de Chambéry quelle histoire et du Biathlon summer tour
Thème Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations
Date de l'acte :	11 juillet 2023
Annexe(s) :	Convention type de partenariat

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20230711-lmc1H29758H1-DE
-----------------------------------	--

Identifiant unique de l'acte :	lmc1H29758H1
--------------------------------	--------------

Date de transmission en Préfecture :	11 juillet 2023
Date de réception en Préfecture :	11 juillet 2023
Publication sur le site internet:	mardi 11 juillet 2023